



COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20260113-260113_007-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/01/2026

Publication : 22/01/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



DELIBERATION N° 260113_007

OBJET : FINANCES : ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX, LE TREIZE JANVIER à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 janvier 2026

Nombre de Conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 28

Ladite délibération a été adoptée à : 27 voix Pour – 1 voix Contre.

PRESENTS : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Jeanine RONGERE - Michel FAURE - Maryvonne MOUNIER - Ludovic PADUANO - Annie CHAPUIS - Pierre THOLLY - Marie-Christine BERTHOLLET - René GRANGE - Hervé LASSABLIERE - Christiane BRUYAT - Corinne CHEVRON - Frédéric BERTHET - Nathalie JOUBAND - Isabelle POULARD - David BOURKAIB - Mickaël HATRON - Gérard HAEGY - Christian BLANCHARD - Aline CIZERON - Yves GORD - Christine MONTAGNY - Maxime PEILLER.

Absents ayant donné procuration : Thierry PONCHON à Corinne CHEVRON - Florence PAILLEUX à Marie-Christine BERTHOLLET - Emmanuelle NEEL à Michel NEEL - Julienne BERTHET à Frédéric BERTHET.

Absent : Cyril D'IPPOLITO

Secrétaire élu pour la session : Hervé LASSABLIERE

La Commune de CHAZELLES-SUR-LYON a lancé un marché public de travaux pour l'aménagement des abords de la mairie.

Le marché comporte un lot unique – VRD. L'estimation du maître d'œuvre était de 564 039 €uros HT.

Après le retour des offres, le 24 décembre 2025, nous avons pu constater la candidature de trois entreprises pour l'unique lot.

Les propositions financières des entreprises sont les suivantes :

LOT	Nom du candidat	Montant de l'offre HT	Montant de l'offre TTC
1	EIFFAGE	449 670,20 €	539 604,24 €
1	STAL TP	525 107,21 €	630 128,65 €
1	TP LACASSAGNE	499 483,90 €	599 380,68 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu le retour des offres le 24 décembre 2025 ;

Considérant la présentation du projet d'aménagement des abords de la mairie,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'attribution du lot unique VRD du marché de travaux de l'aménagement des abords de la mairie à l'entreprise la mieux-disante telle que présenté ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce marché et engager toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL

Le secrétaire de séance,
Hervé LASSABLIERE

